



AVIS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle du conseil municipal de la mairie

LUNDI 24 MARS 2025 à 20 h 00

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 2025
- Vote des taux des impôts directs locaux pour 2025 ;
- Compte Financier Unique de la commune 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget communal ;
- Vote du budget primitif 2025 ;
- Fongibilité des crédits : budget communal M57
- Vote de la subvention d'équilibre du budget communal au budget CCAS 2025
- Transfert d'une partie de la réserve foncière du centre bourg au budget annexe « hameaux légers »
- Vote de la subvention d'équilibre du budget communal au budget annexe hameaux légers
- Vote de l'avance du budget communal au budget annexe hameaux légers
- Compte Financier Unique du budget annexe du lotissement Le Hameau de Kerican – Exercice 2024 ;
- Lotissement Hameau de Kerican : Vote du budget primitif 2025 ;
- Compte Financier Unique du budget annexe du centre bourg – Exercice 2024 ;
- Changement de dénomination du budget centre bourg qui devient Hameaux légers
- Affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget centre bourg
- Vote du budget primitif Hameaux légers 2025 ;
- Vote des subventions 2025 au profit des associations ;
- Délibération portant autorisation de signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG56 pour 2025-2026
- Personnel communal : transformation du poste de responsable du restaurant scolaire : passage à 33H/semaine.
- Domicile partagé : protocole d'indemnisation pour construction sur sol d'autrui
- Décisions du Maire par délégation du Conseil Municipal